

La traçabilité à l'aune du changement technologique

Connaissez-vous la traçabilité ? Le mot vous évoque certainement un scandale agro-alimentaire ou le rappel massif de voitures à la suite d'un défaut de sécurité. Il s'agit de la connaissance fine de l'origine et du parcours d'un produit. La traçabilité s'impose comme un acteur essentiel de l'économie de la confiance induite par le changement technologique et la complexité accrue des chaînes de valeur. Elle est promue par les cabinets de conseil qui y voient une source d'activités lucratives. Elle est surveillée par les Etats sous la pression de la demande sociale de régulation.

Il est dans l'intérêt des entreprises d'assurer la traçabilité des produits qu'elles vendent. Les incitations ne manquent pas : contrôle accru de la chaîne de production, identification rapide des maillons faibles, acquisition et préservation d'un standard de qualité. Mais la traçabilité, c'est aussi une affaire de marketing. Les entreprises améliorent leur réputation lorsqu'elles communiquent sur la traçabilité. Elles sont également plus susceptibles de mettre en avant ce qu'elles peuvent tracer, au détriment de ce qu'elles ne peuvent pas contrôler.

Chaque scandale sanitaire alimente la demande de régulation. En ce domaine comme en d'autres, l'intervention de l'Etat doit compenser des défaillances de marché constatées. Or, les firmes, ou des consortiums, sont enclines à mettre en place des systèmes de traçabilité performants. Mais les coûts et gains privés ne coïncident pas toujours avec les coûts et gains sociaux. Les entreprises agro-alimentaires par exemple n'ont aucune incitation à assurer le suivi sanitaire des populations, notamment lorsqu'il résulte d'une exposition cumulée à des produits de consommation multiples. L'Etat trouve ici un rôle naturel, mais doit-il se limiter à ce type d'action ?

Les innovations technologiques chamboulent cette analyse. Les réseaux sociaux sanctionnent les entreprises frauduleuses, augmentant ainsi le coût réputationnel des accidents de production. L'incitation à « tracer » les produits en est renforcée. Des applications pour mobile renouvellent les standards de sécurité alimentaire. Yuka analyse le contenu des aliments à l'aide de leur étiquette et propose des recommandations guidées par le rejet des additifs industriels. Et ce en toute indépendance des producteurs, des vendeurs et de l'Etat.

Mais c'est l'émergence de la blockchain et de l'internet des objets qui révolutionne la traçabilité. Eldorado technologique pour les uns, objets sulfureux voire incompréhensibles pour les autres. Le scénario vendu par les cabinets de conseil ? L'internet des objets fournit des données pléthoriques renseignant chaque étape du processus productif. Cette information est ensuite certifiée et stockée dans le registre inviolable d'une blockchain. L'ensemble du processus est contrôlé par des auditeurs indépendants.

Pas question d'une blockchain publique comme dans le cas des monnaies cryptées. Exit les mineurs et le gaspillage énergétique afférent. Des acteurs identifiés et immuables sont chargés de la vérification des blocs, au risque d'une collusion entre eux. Et quid de la rémunération de ces opérations, voire de la plateforme chargée d'organiser la blockchain ? Ces questions sont sensibles : rien n'empêche des acteurs manipulables car intéressés d'avaliser une information falsifiée par des opérateurs peu scrupuleux.